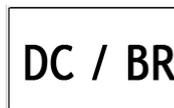


LE DEPOSITAIRE CENTRAL/BANQUE DE REGLEMENT DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (UEMOA), MEMBRE A PART ENTIERE DE L'AMEDA



DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

Bonne nouvelle pour le Dépositaire Central/Banque de règlement (DC/BR) du marché financier de l'UEMOA. En effet, au terme des travaux de la 18ème Conférence de l'Association des Dépositaires Centraux d'Afrique et du Moyen-Orient (AMEDA) tenue à Dubaï du 22 au 25 septembre 2013, le DC/BR a été admis au sein de cette association. « *Je souhaite la bienvenue au Dépositaire Central/Banque de Règlement de l'Afrique de l'Ouest UEMOA au sein de notre association en qualité de membre à part entière* » écrit en substance M. Mohamed Abdel Salam, Président de l'AMEDA dans son message de félicitation adressé à M. Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général du DC/BR daté du 30 septembre 2013.

Cette admission du DC/BR à l'AMEDA témoigne de la qualité et de la fiabilité des activités qu'il mène sur le marché financier sous régional et elle lui offrira également de partager des expériences avec les autres Dépositaires Centraux membres issus de l'Afrique du Sud, du Qatar et du Kenya notamment, au moment où la BRVM passe à la cotation en continu afin d'accroître son attractivité et sa liquidité.

A propos de l'AMEDA

L'Africa and Middle East Central Depositories Association (AMEDA), créée le 27 avril 2005, est une organisation à but non lucratif composée des Dépositaires Centraux et des Chambres de compensation d'AFRIQUE et du MOYEN-ORIENT.

Son objectif principal est de favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre ses membres tout en assurant la promotion des meilleures pratiques en terme de gestion de titres, de compensation, de règlement et de risques.

L'AMEDA apporte aussi son soutien aux marchés locaux dans leurs efforts d'adopter des règlements de marché de titres, en considérant leurs situations spécifiques et sert de canal de dialogue avec d'autres organisations dans le monde entier.

Elle compte 28 membres et 2 observateurs représentant 26 pays.

A propos du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR)

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement est le Dépositaire Central des titres de l'UEMOA. Il assure la centralisation de la conservation des valeurs mobilières pour ses adhérents, la bonne fin des opérations de règlement - livraison suite aux opérations en bourse ainsi que le paiement des événements sur valeur. En tant que membre à part entière de l'Association of National Numbering Agency (ANNA), il assure la codification des valeurs mobilières dans l'UEMOA.

Le DC/BR a été créé en 1996 et a effectivement démarré ses activités le 16 septembre 1998 en même temps que la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Service Communication BRVM - DC/BR